REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-427 DU 4 OCTOBRE 1996

accordant la Nationalité Béninoise a Monsieur ADEBOLOU Ransome Oladélé.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 65-17 du 23 Juin 1965 portant code de la Nationalité Béninoise;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 96-299 du 18 Juillet 1996 portant, Organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme;
- VU le Décret N° 272/PC/MJL du 11 Août 1965 fixant les modalités d'application du Code de la Nationalité Béninoise et les instrucions du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'homme;
- VU la Requête en date à Cotonou du 18 Janvier 1996 et l'ensemble des pièces produites ;
- SUR proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 Octobre 1996 ;

DECRETE:

<u>Article 1er</u>: La nationalité béninoise est accordée à Monsieur ADEBOLOU Ransome Oladélé né le 10 Février 1938 à ADO EKITI, ONDO State au Nigéria de Michaël ADEBOLOU et de ADEPONMILE Francisca.

<u>Article 2-</u>: Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'éxécution du présent Décret qui sera publié au journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, LE 4 OCTOBRE 1996

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions,

Adrien HOUNGBEDJI.

Avingoung higi.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'HOMME.

Ismaël TIDJANI SERPOS.

Ministre intérimaire

Ismaël TIDJANI SERPOS.

<u>Ampliations</u>: PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MAEC 4 MJLDH 4 Autres Ministères 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 Intéressé 1 JO